

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

- WILAYA DE BOUMERDES
- DAIRA DE BORDJ-MENAIEL
- COMMUNE DE DJINET
- N.I.F : 4100C200003509701007

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de DJINET lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

Projet : Réalisation 03 Classes en Surélévation à l'école Primaire Chahid Zelmat Allal à Abdelouireth

- Les entreprises qualifiées dans le domaine des **travaux bâtiments** (Activité principale) catégorie trois (03) ou plus intéressées par le présent avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le Cahier des Charges auprès du Bureau N°07, 1^{er} étage Commune de DJINET contre Paiement de la somme de Cinq Mille (5 000,00 DA) non remboursable au trésor intercommunal de **ZEMMOURI**.
- Ayant les capacités suivantes :
 - **a-Capacités professionnelle :**
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus (activité principale : bâtiment) en cours de validité
 - **b-Capacités financières :**
- Moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois (03) dernières années visées par les services des impôts et les références bancaires avec un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années égal ou supérieur à **20 000 000.00 DA**.
 - **c-Capacités techniques :**
- Références professionnelles appuyées par une attestation de bonne exécution pour les travaux de même nature délivrée par un maître d'ouvrage public, dont le montant est supérieur à **10 000 000.00 DA** durant les **Trois (03) dernières années**.
- Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés Publics et ainsi que les dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière Qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026

Réalisation 03 Classes en Surélévation à l'école Primaire

Chahid Zelmat Allal à Abdelouireth

- **Dossier de candidature :**

- 1-Déclaration de candidature remplie signée paraphée et datée
- 2-Déclaration de probité remplie signée paraphée et datée
- La liste détaillée des documents demandés cité dans l'article 08 de cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

- **Offre technique :**

- 1-Déclaration à Souscrire dûment remplie, datée, signée et paraphée.
- 2- Un mémoire technique justificatif rempli signé paraphé et daté par le soumissionnaire
- 3- Cahier des Charges dûment renseigné, paraphé, signé daté et portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- La liste détaillée des documents demandés cité dans l'article 08 de cahier des charges (Instructions aux soumissionnaires)

• **Offre Financière :**

- 1- Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et paraphée.
- 2- Bordereau des Prix Unitaires (BPU) complété en HT en chiffres et en lettres (dûment renseigné, signé daté et paraphé)
- 3-Détail quantitatif et estimatif (DQE) de l'offre complété en HT et en TTC, en chiffres et en lettres (dûment renseigné, signé daté et paraphé)

-La durée de préparation des offres est fixée à **DIX (10) Jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou la presse électronique.

-La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour des délais de préparation des offres de **8^h30** jusqu'à **10^h00**, l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offre en séance publique à dix heure trente minute (**10^h30**) au siège de l'APC, si ce jour coïncide avec un jour férié ou repos légal, l'ouverture aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Quatre Vingt Dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres soit **Cent (100) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Djinet le :

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale